

**ANAP**

appui santé & médico-social

# Établissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon Fleury les Aubrais

METTRE  
EN ŒUVRE  
ET PARTAGER



MARS 2019

## 1 Présentation de l'EPSM

L'EPSM Georges Daumézon est un établissement public de santé mentale qui prend en charge les personnes vivant avec des troubles psychiques au sein de la population des 662 300 habitants du Loiret. La file active globale psychiatrique de l'EPSM est de 16 502 personnes et sa capacité est de 240 lits et 243 places. L'EPSM est composé de 5 pôles d'activité clinique :

- 2 pôles de psychiatrie générale ;
- 1 pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ;
- 1 pôle de soins en milieu pénitentiaire ;
- 1 pôle d'appui (médecine générale, pharmacie, kinésithérapie)

Le dispositif de réhabilitation psychosociale est intersectoriel, à vocation départementale, et repose sur deux services :

- L'unité intersectorielle du Centre de Réhabilitation Psycho-Sociale du Loiret (CRPS 45) ;
- Le Centre Thérapeutique Maurice Pariente (CTMP)

## 2 Historique et formation

### 2.1 Un dispositif reposant initialement sur deux activités thérapeutiques indépendantes

Le dispositif s'est historiquement construit en deux temps. Des activités de réhabilitation psychosociale se sont développées de manière indépendante sur deux lieux distincts, rattachés à des secteurs différents :

- La résidence thérapeutique Maurice Parienté, structure de post cure psychiatrique « hors-les-murs » intégrée au centre hospitalier spécialisé Georges Daumézon en 1995, suite à la dissolution de l'association Croix-Marine du Loiret. Les objectifs de soins de cette structure sont alors la réhabilitation psycho-sociale des patients souffrant de troubles psychiques, en hospitalisation de jour ou à temps complet, avec l'appui de la psychothérapie institutionnelle.
- Des soins spécifiques de remédiation cognitive et d'entraînement aux habiletés sociales ont vu le jour entre 2007 et 2010 au sein du CATTP et du CMP du secteur G05 de l'établissement.

Par ailleurs, l'établissement crée une unité intersectorielle de thérapie familiale en 2009 et développe à partir de 2011 des programmes d'éducation thérapeutique autour de la prise en charge de la schizophrénie, des troubles bipolaires, des troubles anxieux et des troubles de l'addiction à l'alcool.

En 2013, la gouvernance interne évolue vers la mise en place de deux pôles de psychiatrie générale composés d'activités de secteur et de prises en charge intersectorielles. L'unité

intersectorielle du Centre de Réhabilitation Psycho-Sociale du Loiret (CRPS 45) ouvre en décembre 2013, par redéploiement interne. Le CRPS 45 et la résidence M. PARIENTE sont alors rattachés au même pôle de psychiatrie générale.

Depuis 2015, les deux équipes s'attachent à élaborer un projet médical de réhabilitation psychosociale intersectoriel à visée départementale.

En 2016, la résidence Parienté ferme ses lits d'hospitalisation temps plein et devient le Centre Thérapeutique Maurice Parienté (CTMP). Cette unité comprend alors des activités d'hôpital de jour, de CATTP et d'ateliers techniques thérapeutiques, dont l'objectif reste la réhabilitation psycho-sociale des patients souffrants de troubles psychiques. Le projet médical co-construit entre le CTMP et le CRPS propose une offre de soins à visée intersectorielle et départementale. Axé sur la prévention du handicap psychique, la prévention des ré-hospitalisations, le projet aboutit au développement de nouveaux outils de soins en réhabilitation psycho-sociale et à des réunions cliniques communes permettant de mieux coordonner le parcours de soins du patient.

## **2.2 Le dispositif actuel : Vers une filière de réhabilitation psychosociale au sein d'un Centre à vocation départementale**

Le dispositif actuel se conçoit comme une filière de réhabilitation psychosociale disposant d'une palette diversifiée et coordonnée d'offre de soins. Les orientations des patients vers chaque structure sont encore différenciées mais les patients qui intègrent les dispositifs peuvent bénéficier des soins de l'ensemble des dispositifs en fonction de leur projet personnalisé. Les liens entre les deux dispositifs s'étoffent et les projets communs se développent (groupe IPT, Education thérapeutique, appartement test...).

### **2.2.1 Le CRPS 45 : le centre de réhabilitation psychosociale du Loiret**

Le CRPS 45 est une unité intersectorielle qui propose des bilans intégratifs multidisciplinaires, des soins en remédiation cognitive (RC) et entraînement aux habiletés sociales, de l'éducation thérapeutique et un accompagnement plus global en fonction du projet du patient.

**Les missions du centre** sont celles de la réhabilitation psychosociale : prévenir l'apparition du handicap, lutter contre la chronicisation, les rechutes et les ré hospitalisations, favoriser l'autonomie et l'indépendance, renforcer l'estime de soi, aider à l'insertion socio-professionnelle, accompagner les familles et les proches, lutter contre la stigmatisation.

**Les patients :** Le CRPS reçoit des personnes présentant un trouble psychique sévère, potentiellement source du handicap psychique : des pathologies du spectre de la schizophrénie, des troubles délirants, des trouble bipolaire ou dépressif récurrent, des trouble grave de la personnalité, mais aussi troubles du spectre autistique, des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité....

Les patients sont accueillis à partir de l'âge de 16 ans, la demande au CRPS est faite par le patient accompagné par un courrier médical simple rempli par son psychiatre ou son médecin.

Les patients sont adressés par les psychiatres hospitaliers, libéraux, des médecins généralistes, le CRA de Tours, le C3RP de l'hôpital Sainte Anne Paris, le Centre de rééducation professionnel de Nanteau...

La file active est en moyenne de 70 patients en augmentation constante, dont 58 % de nouveaux patients tous les ans.

### **Le parcours du patient comprend :**

- Une évaluation médicale avec un infirmier (temps où il est évalué la demande, l'histoire, l'état clinique du patient, ses projets), des échelles d'évaluation sont utilisées lors de cette entretien.
- Une évaluation infirmière centrée sur le quotidien du patient (avec l'outil EladeB)

En fonction du patient est ensuite proposé :

- Une évaluation neuropsychologique si besoin
- Une évaluation orthophonique si besoin
- Une réunion pluridisciplinaire.

Une restitution est faite au patient avec un échange sur le projet personnalisé du patient défini ensemble. Par exemple, dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique, les objectifs de soins sont définis avec le patient lors de cet entretien.

La prise en charge s'effectue en partenariat avec la famille du patient qui peut être présente à certains entretiens d'évaluations à la demande et avec l'accord du patient. Cela permet une meilleure adhésion et facilite les séances à domicile lorsque les patients vivent avec leur famille.

A tout moment un lien peut être fait avec le psychiatre référent, le CMP, l'hôpital de jour pour des échanges ou une synthèse avec l'accord du patient.

En fonction du projet du patient, sont sollicités dans l'établissement :

- L'assistance sociale du CTMP (lorsque le patient n'est pas suivi en CMP).
- Le CTMP pour des patients qui pourraient bénéficier d'un projet de soins commun à nos deux structures.
- Les unités intersectorielles de thérapie cognitive et comportementale, l'unité d'addictologie et de thérapie familiale...

### **Les soins proposés au CRPS 45 :**

- Des entretiens motivationnels
- En Remédiation cognitive : programmes individuels, CRT (programme papier-crayon), RECOS (programme informatisé)
- En Cognition sociale : programmes groupaux, EHS (groupe d'entraînements aux habiletés sociales),
- Mickael's Game (intentionnalité et attributions causales)
- Programmes intégratifs : IPT (neurocognition + cognition sociale), EMC (distorsions cognitives + théorie de l'esprit + émotions faciales), PEPS (anhédonie, émotions)
- Programme d'éducation thérapeutique pour les personnes souffrant de schizophrénie

- Des accompagnements, par exemple participation avec le CMP à une équipe éducative pour un jeune encore scolarisé, pour permettre les aménagements adaptés.

Outre le plan de formation interne, l'équipe du CRPS diffuse la pratique de la réhabilitation psycho-sociale au sein des CMP de l'établissement. Elle accompagne les CMP, CATTTP les plus lointains du département pour la mise en place d'outils spécifiques en réhabilitation comme la remédiation cognitive et l'éducation thérapeutique (présentation d'échelles, orientation vers les formations spécifiques tel que Recos, CRT) afin de développer l'accès à ces soins pour tous.

## 2.2.2 Le Centre Thérapeutique Maurice Pariente :

Le Centre Thérapeutique Maurice Pariente (CTMP) est un hôpital de jour qui accueille des adultes présentant un trouble psychique en voie de stabilisation, potentiellement source d'un handicap psychique, déjà inscrits dans un parcours de soins psychiatriques. La prise en charge en hôpital de jour permet aux patients de bénéficier d'un soutien thérapeutique par le biais des activités et des entretiens proposés, dans l'objectif de poursuivre leur parcours de réhabilitation. Le CTMP est pourvu de 15 places d'hôpital de jour et sa file active est d'environ 70 patients par an.

Les missions du CTMP sont de :

- Proposer une prise en charge individualisée élaborée avec le patient
- Accompagner le patient dans la construction de son projet de vie
- Lui permettre de prendre conscience de ses ressources personnelles, les valoriser et les renforcer
- S'engager aux côtés du patient dans un projet de vie personnalisé :
  - Mieux vivre avec sa maladie
  - Etablir ou renouer des liens sociaux
  - Accéder à la culture, au monde associatif et de droit civil
  - Accéder à la formation et au travail
  - Elaborer un projet de logement

Le parcours du patient au sein du CTMP est individualisé, centré sur la personne et son environnement propre, et se compose de :

- Une évaluation médicale
- Une auto-évaluation des besoins et des demandes d'aide de la personne (via l'outil ELADEB)
- Une restitution au patient de cette évaluation initiale
- La définition collaborative des objectifs de soins et de vie de la personne
- La mise en place d'un projet de soins individualisé (formalisé par la co-signature d'un contrat de soins)

- Des points de parcours, lors de synthèses pluridisciplinaires réalisées en présence du patient, tous les 4 mois
- Une évaluation dans les ateliers techniques (passation d'une échelle de progression tous les 6 à 12 mois)

Les outils de soins proposés par le CTMP sont les suivants :

- Une dynamique institutionnelle structurante au travers de réunions, groupes de paroles à thème, espace de restauration
- Un accompagnement dans les démarches sociales et vers l'insertion dans la cité, l'accès au logement et à la culture, dans l'objectif d'une plus grande autonomie
- Des groupes thérapeutiques à médiation : chant, sport, arts plastiques, etc.
- Des actions de psychoéducation
- Des groupes d'information et d'échanges autour des thématiques du logement, des droits sociaux et du travail
- Des ateliers techniques thérapeutiques en lien avec l'approche du travail : travaux de rénovation-bricolage, entretien des espaces verts, culture potagère, floriculture, cuisine et travaux ménagers.

Un travail de coordination est réalisé avec les organisations sanitaires et médico-sociales, les dispositifs associatifs locaux, les dispositifs de droit commun, les médecins généralistes et psychiatres, les pharmacies, les familles, etc.

### **2.3 Un plan de formation ambitieux**

Un dispositif conséquent de formation, plus de 30 formations depuis 2007, a été déployé par l'établissement et témoigne de la progression du projet de réhabilitation psychosociale et de son intégration dans le projet médical de l'établissement. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire a été formée aux outils spécifiques de la réhabilitation psychosociale et du processus de rétablissement dont la remédiation cognitive (les deux médecins, un cadre et un IDE sont titulaires du DU) et l'éducation thérapeutique (1 cadre et 1 IDE sont titulaires du DU).

### 3 La composition de l'équipe professionnelle :

#### Equipe de Maurice Pariente

Axe : hôpital de jour

Et ateliers thérapeutiques

Psychiatre Dr Bauerheim : 0,40 ETP

Cadre de santé : 1 ETP

Secrétaire : 1 ETP

Assistante Sociale : 0,80 ETP

Infirmiers : 5 ETP

Educateurs spécialisés : 2ETP

Aide-Soignant: 1 ETP

Moniteurs d'atelier : 5 ETP

ASH : 1,40 ETP

Cuisinier: 1 ETP

#### Equipe du CRPS 45

Axe : remédiation cognitive,  
Entrainement aux Habilités Sociales  
et éducation thérapeutique

Psychiatre Dr Olland : 0,40 ETP

Cadres de santé : 0.5 ETP

Infirmiers : 2.20 ETP

Psychologue clinicienne : 0.30 ETP

Neuropsychologue : 1 ETP

Orthophoniste : 1 ETP

### 4 Les partenaires de la filière :

- Les services de psychiatrie intra et extrahospitaliers, le service intersectoriel d'addictologie, l'unité intersectorielle de thérapie cognitive et comportementale, l'unité intersectorielle de thérapie familiale ;
- Le CHU de Tours, le CRA de Tours, le Cr3P de l'hôpital Sainte Anne ;
- Les médecins psychiatres libéraux, les médecins généralistes, etc.
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Le médicosocial (IMPro, Itep, Sessad, SAVS, ESAT...)
- Les associations d'usagers : les GEM, l'UNAFAM, etc.
- Les associations intraurbaines (accès à la culture (culture du cœur), sport ...)
- Les maisons relais, les logements associatifs du Lien, Habitat Humanisme etc.
- Le CAP Emploi, le pôle emploi, le dispositif Emploi Accompagné du Loiret (Astaf)
- Le centre de rééducation professionnel et le centre de préorientation professionnel de Nanteau (77)
- L'éducation nationale, le service universitaire...

## 5 Pour aller plus loin... : le projet du PRISM 45

En 2017, le projet médical de territoire du GHT du Loiret réaffirme l'objectif stratégique d'une filière de réhabilitation psycho-sociale. L'aboutissement de ce projet commun repose sur le regroupement des activités du CTMP et du CRPS 45 au sein d'un seul et même lieu de soins à vocation intersectorielle et départementale, à compter de 2019. Ce nouveau Centre regroupera également des thérapies spécifiques diffuses au sein de l'établissement afin de structurer une offre de prestations diversifiées, d'en faciliter l'accès et d'enrichir la palette des soins proposés aux personnes suivies, en fonction de leurs besoins.

Cette structure constituera **le Centre Référent** en Réhabilitation Psychosociale à vocation départementale, sans distinction de secteur. Le centre de Psychothérapies et de Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale du Loiret (PRISM 45) proposera des soins de réhabilitation psycho-sociale :

- Remédiation cognitive
- Entrainement aux habiletés sociales
- ETP et psychoéducation pour les familles
- Un hôpital de jour avec des ateliers techniques thérapeutiques
- Un appartement-test

Mais aussi des soins spécifiques afin de mieux répondre aux besoins de la personne :

- Thérapie familiale ;
- Victimologie et thérapies psychocorporelles ;
- Thérapies cognitivo-comportementales ;
- Arthérapie.

Le Centre aura pour mission de :

- Réaliser les bilans intégratifs multidisciplinaires et les soins de réhabilitation psychosociale ;
- Promouvoir les formations, le développement et l'accompagnement de ces activités dans les structures de proximité (type CMP) ;
- Développer une activité de recherche en lien avec le CHRU de Tours ;
- S'inscrire dans le processus de formation universitaire en demandant l'agrément pour accueillir des internes de Psychiatrie.

Les unités complémentaires travailleront en concertation avec cette filière, selon les besoins du projet de soin personnalisé du patient, notamment pour :

- La collaboration autour du soutien aux familles (thérapies familiales, psychoéducation type ProFamille) ;
- L'utilisation de techniques cognitives et comportementales, individuelles et de groupe, avec l'ouverture également aux techniques de méditation en pleine conscience ;

- Le développement de psychothérapies médiatisées, artistiques ou corporelles, complémentaires des techniques de psychothérapies analytiques ou classiques ;

Ces unités auront également vocation à recevoir des patients qui seront adressés spécifiquement à l'une ou l'autre de ces unités par les partenaires médicaux ou médico-sociaux du département.

Ainsi, le parcours de soin du patient sera coordonné au sein du PRISM45, à partir d'un adressage par les structures de premier recours de l'EPSM, ou par les partenaires médicaux et médico-sociaux extérieurs :

- Soit dans un parcours uniquement de réhabilitation psycho-sociale ;
- Soit dans un parcours élargi avec collaboration d'une des unités associées ;
- Soit via un adressage spécifique à l'une des unités complémentaires.

La collaboration entre la filière de réhabilitation psycho-sociale et les unités complémentaires se construira également par la mutualisation de savoirs pour construire d'autres outils thérapeutiques, notamment :

- Programmes de psychoéducation type Profamille ou AVEC, par la collaboration des équipes d'ETP, de thérapie familiale et de TCC ;
- Thérapies individuelles et de groupe en TCC et remédiation cognitive, développement d'un groupe de méditation en pleine conscience en septembre 2018, dont les indications sont : prévention de la rechute dans la dépression, les troubles des conduites alimentaires et les addictions chez les patients stabilisés.
- Travail de collaboration entre arthérapie et ateliers médiatisés artistiques du centre de jour.